

---

**Rapport de la Table Ronde Emploi, Non-emploi et Pauvreté dans les grandes villes  
10 septembre 2010**

**TABLE DES MATIERES**

<b>1 MOT DE BIENVENUE .....</b>	<b>2</b>
<b>2 EXPLICATION : PROBLEMATIQUE DES GRANDES VILLES.....</b>	<b>2</b>
<b>3 TEMOIGNAGES DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETE.....</b>	<b>2</b>
<b>4 PRÉSENTATION DES RECOMMANDATIONS DU DOCUMENT DE TRAVAIL .....</b>	<b>7</b>
<b>5 RÉFLEXION : L'ÉTAT SOCIAL ACTIF, UNE IDÉE-CLÉ DE LA POLITIQUE SOCIALE DE L'EUROPE?.....</b>	<b>8</b>
<b>6 INTRODUCTION DU DEBAT AU SUJET DES RECOMMANDATIONS FEDERALES : LA CHASSE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI : OU ALLONS-NOUS ? .....</b>	<b>14</b>
<b>7 DEBAT 1.....</b>	<b>16</b>
<b>8 CONSIDERATIONS.....</b>	<b>17</b>
<b>9 INTRODUCTION DU DEBAT AU SUJET DE LA RECOMMANDATION EUROPÉENNE: BESOIN D'UN CADRE EUROPÉEN .....</b>	<b>18</b>
<b>10 DEBAT 2.....</b>	<b>20</b>
<b>11 CONSIDERATIONS .....</b>	<b>21</b>
<b>12 MOT DE CLOTURE : LE SECRETAIRE D'ETAT A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE PHILIPPE COURARD .....</b>	<b>21</b>
<b>13 MOT DE CLOTURE.....</b>	<b>21</b>
<b>14 ANNEXE 1 : LE CONTEXTE DES GRANDES VILLES .....</b>	<b>22</b>
<b>15 ANNEXE 2 : RECOMMANDATIONS EMPLOI, NON-EMPLOI ET PAUVRETE DANS LES GRANDES VILLES .....</b>	<b>25</b>

---

## **PARTIE A: AVANT-MIDI**

### **1 MOT DE BIENVENUE**

*Mr. Paul VAERNEWYCK*, coordinateur BAPN

### **2 EXPLICATION : PROBLEMATIQUE DES GRANDES VILLES**

*Mr. Rocco VITALI*, directeur du Forum Bruxellois de Lutte contre la Pauvreté

Malgré la hausse des emplois disponibles dans les grandes villes, liée à la croissance économique, le chômage continue à augmenter. Ceci est paradoxal. En effet, on constate que le nombre de personnes peu qualifiées augmente, tandis que les emplois disponibles sont occupés par des personnes ayant un diplôme d'études supérieures. Ce constat s'appuie sur des statistiques (voir note 1).

Il faut considérer la dualisation de l'enseignement comme facteur explicatif (Cfr. l'enseignement dit « poubelle »). L'actuelle politique d'activation a également un effet mattheus. Cette politique est censée promouvoir l'inclusion, mais pourtant, nous constatons l'inverse. En effet, cette politique comprend plusieurs mécanismes d'exclusion, amenant à une exclusion du marché du travail. Il s'agit d'une inversion du principe de la sécurité sociale.

### **3 TEMOIGNAGES DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETE**

*6 témoignages relatifs à l'emploi, le non-emploi et la pauvreté de Bruxelles, Liège et Gand*

#### **Bruxelles : Thierry (49)**

“Je suis né dans une famille ouvrière et j'ai suivi une formation technique. Après j'ai vite trouvé du travail dans le secteur bancaire. Ceci m'a offert la possibilité de voyager et de cette façon j'ai pu découvrir le secteur financier. Dans les années 1990-1992, j'ai été – désagréablement – surpris par la concurrence et la mondialisation régnant dans le monde financier et économique. Finalement, j'ai perdu mon emploi, pas parce que mon employeur n'était pas content de moi, mais à cause des mesures d'austérité. Je me trouvais soudain à la rue, à la porte de l'ONEM. Il est dur d'éprouver que vous n'avez plus assez d'argent pour satisfaire vos besoins quotidiens. Etre pauvre n'est pas seulement un manque d'argent, c'est aussi ce que j'appelle 'la misère sociale et morale' : vous perdez votre emploi, vous vous réveillez le matin, et votre vie tombe à l'eau, vous êtes seul. Cela prend beaucoup de temps de surmonter cette pauvreté morale. A cause de problèmes financiers j'ai presque tout perdu. La perte de ma maison a eu un grand impact sur ma vie. J'ai retrouvé un logement heureusement, mais je reste marqué par cette expérience de la pauvreté. Cela m'a donné de la force, j'ai découvert une autre vocation. Je suis devenu un militant,... d'abord comme bénévole, et maintenant j'ai monté ma propre association. Depuis qu'on me paie pour ne rien faire, j'ai beaucoup de travail. En effet, je me lève très tôt le matin – je vais me coucher

tard le soir – je me rends un peu partout, dans différentes villes, à la campagne, dans tous les coins du pays pour justifier mon allocation de chômage. Jour après jour. NON, je ne suis pas un fainéant, je suis devenu – par force – un autodidacte. Maintenant je possède toutes les compétences pour travailler dans n'importe quelle entreprise.

Quand j'entends les politiques, l'ONEM, je trouve que nous – les chômeurs – on nous a poussés dans un jeu de rôles unilatéral, parce qu'on ne nous a pas demandé notre avis. Ils sont plutôt des inspecteurs, des contrôleurs, ... qui contrôlent seulement des faits, parce qu'ils ne connaissent pas nos dossiers. Il y a des droits et des obligations dans un contrat de part et d'autre. Pourtant, j'ai l'impression que l'ONEM a tous les droits et moi toutes les obligations. Nous avons le droit à une bonne formation. L'ONEM devrait avoir des 'coachs', comme il en existe dans le secteur privé.

600 000 personnes n'ont pas accès à un emploi. Mais, la vraie pauvreté ne se trouve pas chez nous, mais bien chez les entrepreneurs.

Il faut lutter maintenant parce que beaucoup de chômeurs sont 'des parents ... des enfants qui seront les adultes de demain...'

### **Liège : Mickael (29)**

“ Je m'appelle Michael, je suis bibliothécaire et après mes études j'ai eu une période de chômage. Je viens vous donner mon témoignage car ma recherche à été surtout faite dans le cadre des grandes villes vu que je viens de la région de Liège. Tout d'abord, comme j'étais cohabitant et que j'étais sur le barème de ceux qui n'ont pas encore travaillé, je recevais 316 euro par mois (en tant qu'isolé l'allocation est de plus ou moins 630 euro). Dans l'activation chômeur, nous devons donner la preuve d'au moins trois recherches d'emploi par semaine... mais cela veut dire un coût... dans ma situation, qui n'est pas isolée, je n'ai pas de voiture, donc je dois prendre le bus ou le train, dans la zone urbaine le ticket est de 1,40 euro (2,80 aller et retour) ou alors il faut prendre un abonnement qui coûte 32,50 euro. C'est déjà plus d'un dixième de mon revenu...mais comme je voulais absolument trouver un job, je cherchais dans d'autres régions. Le FOREM prend en charge 75 % du prix du ticket de train mais le côté bureaucratique de la méthode employée, rend les démarches pénibles et chères (pour notre allocation donnée). En effet il faut aller au FOREM (ou maison de l'emploi) 2,80 euro de bus, là bas il faut fournir la preuve que l'on va bien à un entretien d'embauche ou au moins l'annonce concernée. Ensuite quand on y est allé, il faut renvoyer les papiers (preuve SNCB et la preuve de l'employeur) au FOREM. En plus de tous ces frais il faut compter au moins 3euros de frais supplémentaires liés aux déplacements, même quand on prend avec soi ses tartines (une boisson, une friandise, les toilettes,...). Tout cela fait un coût important pour le chômeur et ce au moins deux fois par semaine.

Comme je vous l'ai dit, je n'ai pas de voiture, et cela car j'ai un problème aux yeux qui fait que je ne sais/peux pas avoir le permis. Comme vous le savez sans doute, 80% des annonces demande le permis de conduire. Au bout d'un certain temps, et sur le conseil d'amis, je me suis résigné à faire reconnaître mon handicap par l'ONEM. Ce qui me permettrait qu'il soit pris en compte lors du contrôle de mes recherches d'emploi. Cette procédure est assez, de mon point de vue (mais j'ai eu des échos similaires d'autres personnes) arbitraire, car il faut aller voir un médecin agréé par l'ONEM. Il évalue le handicap et donne un pourcentage d'invalidité de travail... à 33% le demandeur d'emploi n'est plus appelable par l'ONEM dans le cadre de l'activation. Le Dr de l'ONEM (qui n'est pas ophtalmologue) m'a octroyé 32%.

Quand on passe le contrôle d'activation à l'ONEM, ils nous orientent vers les sociétés d'intérim. J'ai donc fait le tour des boîtes d'intérim de Liège. Une seule a accepté de

m'inscrire... les autres m'ont donné comme argument qu'il n'y avait pas d'emploi dans mon domaine de compétence. Quand un chômeur ne trouve pas de boulot assez rapidement, les services concernés (FOREM) l'orientent vers une formation. Malheureusement les formations vraiment qualifiantes sont destinées à des gens déjà qualifiés ou ayant déjà fait des études, car le temps de formation et la masse d'information qui doit y être donnée ne permet pas à des gens ayant des difficultés de suivre se type de cursus.

En outre les assistants sociaux du FOREM sont insuffisamment formés pour développer une sensibilité vis-à-vis des gens en situation de précarité. Nous voulons dire aux dirigeants du FOREM qu'ils ne mettent pas la pression sur leurs travailleurs pour avoir une rentabilité maximale ».

### **Gand : 4 témoignages de Zuidpoort, une association où les personnes en situation de pauvreté prennent la parole.**

Témoignage 1 : Je suis veuve. Accepter un petit travail ne me rapporte rien ; je sais que cet argent va aux contributions. C'est pour ça que - pour apporter à la société - j'ai choisi le bénévolat. Mieux vaut ça que de prendre le travail de quelqu'un d'autre. En attendant, mes revenus n'augmentent pas. Je me résigne à une situation financière difficile !

Témoignage 2 : Mon chômage est dû à la pauvreté. A cause d'un manque d'argent permanent, je n'ai pas pu faire les études d'hôtellerie. Sans diplôme, je n'arrivais pas à trouver un emploi. J'ai travaillé comme femme de ménage, mais j'ai perdu ce travail suite à une blessure au genou. Mais je veux travailler, je sais que j'ai beaucoup de capacités. Les compétences sont présentes, mais sans papier, j'échoue continuellement.

Alors, j'en ai discuté au sein de Zuidpoort. C'est là qu'on m'a parlé d'un poste vacant pour un expert du vécu – sans diplôme – pour aller travailler dans un service public. Je savais tout de suite que je serais bien dans ce travail et j'écrivais ma lettre de motivation. Cela n'était pas facile. Je ne possède pas de diplôme, mais que sais-je faire ? Zuidpoort m'a supporté dans ma recherche de mes compétences. Ensemble nous avons formulé mes points forts et toutes les choses que j'avais apprises lors de mon bénévolat au sein de Zuidpoort.

Alors commençait la longue procédure de candidature ! Il y avait des divergences de vues au sein du service public, ce qui entraînait les entretiens étaient reportés à plusieurs reprises pendant une longue période. Dans ces moments-là, je peux dire qu'on perdrait le courage de continuer. Mais à d'autres moments, il y avait des petits gestes qui me montraient un monde de différence. Je me souviens que – en me rendant à l'entretien d'embauche – la personne avec qui j'avais l'entretien m'a envoyé un message sur mon GSM en me disant : 'A tout à l'heure'. Après le dernier entretien, ils m'ont presque tout de suite téléphoné pour me dire que j'étais engagée. Les personnes ont besoin d'un tel encouragement ! Le FOREM, en payant mes tickets de trains, a également retiré un poids de mes épaules. Je commence à travailler le 15 septembre. Je suis très contente, mais – tout de même – je veux encore ajouter qu'avoir un emploi ne résout pas tous les problèmes. Il ne suffit pas seulement d'assurer un emploi aux gens !

Grâce à mon travail, je peux démarrer maintenant une médiation de dettes collective. Mais ceci entraîne que je dois vivre avec 50€ par semaine. Il est vrai que j'ai du travail, mais cela ne m'avance pas au niveau de mon portefeuille. Je trouve que les démarches entreprises par les gens doivent être récompensées. Au moins pendant les premiers mois qu'on travaille.

Un autre désavantage que j'éprouve maintenant, est que je ne peux pas cohabiter avec mon ami. Il reçoit une indemnité d'invalidité. Si, en tant qu'employée, j'habitais chez lui, il perdrait son indemnité. Alors, nous serions de nouveau dans les difficultés. J'ai l'impression qu'en tant que couple, nous sommes toujours séparés. Certaines personnes n'osent même plus chercher du travail.

Il y a beaucoup de choses à améliorer, mais je suis heureuse de pouvoir travailler bientôt dans un emploi dans lequel je peux exprimer mes talents.

Les associations assument souvent les tâches des autres services, p.ex. CPAS, FOREM. Il faut RECOMPENSER les démarches entreprises plutôt que de SANCTIONNER (ex. la politique d'activation augmente l'écart).

*Témoignage 3* : J'ai grandi dans une famille de 8 enfants. Maintenant je suis mère de deux enfants. Mon mari est invalide et nous jouissons d'une guidance budgétaire. Nous devons vivre avec très peu d'argent. Avant la naissance des enfants, je travaillais, puis je suis devenue mère de famille et j'ai commencé à faire du bénévolat à différents endroits.

Au Zuidpoort, j'ai pris connaissance de différentes pistes possibles pour moi et à ce moment-là j'ai eu envie de gagner un peu plus d'argent. Ainsi j'ai été en contact avec un expert du vécu travaillant au FOREM. Cela a été compliqué de fixer un rendez-vous, toujours reporté, semaine après semaine, pour différentes raisons. J'étais si heureuse, mais ensuite j'étais fortement déçue. J'avais l'impression d'être plantée et je pensais abandonner la démarche.

J'ai quand même persévéré grâce aux conversations encourageantes au Zuidpoort.

Il fallait établir un dossier pour la maison de l'emploi. On me proposa une formation 'nettoyage' au FOREM. Mais là, ils m'ont dit que cela serait trop dur pour moi, donc ils m'ont renvoyé à la maison de l'emploi qui m'a dit que c'est le FOREM qui devait établir mon dossier, et finalement au FOREM, il m'ont renvoyé au CPAS parce qu'eux devaient faire mon dossier. Au CPAS, ils m'ont proposé du bénévolat, à 1,25€ de l'heure. Après avoir été renvoyée d'ici à là pendant une semaine, j'étais nulle part!

Heureusement, le CPAS a contacté la maison de l'emploi et cela a redémarré. La maison de l'emploi a finalement réalisé mon dossier en écoutant mes souhaits.

Entre-temps, j'ai trouvé un travail ALE, je nettoie quelques heures par semaine. Maintenant j'essaie de travailler quelques heures de plus dans le jardinage et comme aide dans une école.

A présent, je gagne un peu plus d'argent. Cependant, j'ai été surprise d'apprendre que les 7€ du chèque ALE n'étaient pas pour moi, mais qu'en réalité je ne recevrais que 4,10€.

Mon histoire souligne l'importance d'une bonne information et d'une bonne communication. Quand vous n'êtes pas au courant des systèmes, vous ne pouvez pas en faire usage. Si vous dépendez seulement des assistants sociaux ou de contacts chanceux comme au Zuidpoort, vous n'irez pas loin. Je veux encore souligner qu'il y a davantage un manque d'experts du vécu pour nous guider.

Au sujet de l'accès aux services : les personnes en situation de pauvreté ont besoin d'experts du vécu qui les guident dans le monde des services.

*Témoignage 4* : Mon fils a suivi l'enseignement spécialisé. Il a été préparé pour travailler dans un atelier protégé. Mais il n'y a jamais travaillé, malgré ses 23 ans. Quand il a eu fini ses études, il n'était nulle part. Mon fils n'est pas un cas isolé, d'après moi, il y a des milliers de jeunes concernés.

La préparation pendant les deux premières années se déroulait bien. L'enseignante l'aidait beaucoup. Puis la dame a pris sa retraite. Et pour son successeur, mon fils ne pouvait rien

faire de bon. L'ambiance à l'atelier protégé n'était pas telle qu'elle devait être. Mon fils ne pouvait pas travailler dans une ambiance de cris et de fracas! Mon fils en parle: 'le travail était lourd, le rythme était trop lent ou trop rapide, je devais m'adapter à chaque fois au rythme des autres ou à un rythme imposé. En plus, le travail à la chaîne était dur. Même ceux qui y travaillaient déjà depuis longtemps, ne pouvaient pas suivre le rythme! On m'a traité avec grossièreté. Le responsable était toujours fâché contre moi et me parlait sur un ton de reproche. Les anciens se moquaient de moi. Je m'y sentais comme un chien!'

Mon fils ne voulait plus retourner dans 'ce monde rempli d'injustice. Et on s'est retrouvés sans personne pour nous aider. En tant que mère, je ne voyais pas clairement les possibilités qui s'offraient à mon fils.

A l'association Zuidpoort, ils m'ont aidée avec la Carte Sociale de Gand et j'ai obtenu un rendez-vous dans un atelier protégé. C'était une très bonne assistante sociale. Mais l'atelier protégé ne convenait pas, il s'adressait aux patients psychiatriques. Mais l'assistante sociale nous a écoutés et nous a guidés vers le service adéquat.

Cela nous a amenés à l'Ebergiste De Deyne. Ils nous ont informés de la possibilité de travailler comme bénévole, avec un accompagnement en atelier. En voici les avantages :

- ils tiennent compte des intérêts de mon fils;
- ils s'occupent de tout ce qui est administratif. Il ne faut pas craindre de travailler au noir.
- Le même service propose également de vous aider dans d'autres domaines, p.ex. le logement...

Nous avons finalement trouvé un atelier où mon fils est très content!

Mon fils en parle: 'les accompagnateurs discutent avec mes patrons. Nous discutons par exemple de la vitesse et de la lenteur au travail, les accompagnateurs viennent me voir au travail, je peux leur téléphoner à tout moment. Ils m'aident à résoudre les malentendus qui peuvent survenir.'

Ce qui dérange mon fils, c'est qu'il n'y a aucun avantage financier. Or, une récompense est nécessaire pour garder courage!

Mon fils en parle: Je travaille bien donc je veux gagner des sous, les autres travailleurs sont rémunérés pour leur travail! S'ils devaient engager quelqu'un d'autre, on devrait le payer.

Notre conclusion :

- Il faut mieux renseigner les parents à la fin de la période scolaire. Actuellement, lorsque la proposition de l'école tourne mal, l'école ne s'en occupe plus !
- Nous plaidons pour une petite rémunération, par exemple 5€ par jour ou un paquet de cigarettes !

En outre, nous avons besoin d'une personne de confiance en parallèle d'un label de qualité indispensable pour les services.

## **4 PRÉSENTATION DES RECOMMANDATIONS DU DOCUMENT DE TRAVAIL**

Sur base des constats faits par les personnes en situation de pauvreté vivant dans les grandes villes, les recommandations suivantes ont été présentées. Ces recommandations constituent la base de réflexion de la journée.



1. **La politique d'accompagnement des personnes sans emploi doit viser des objectifs d'inclusion sociale** et ne doit pas constituer un mécanisme d'exclusion, de pénalisation et de sanction des personnes vivant en pauvreté. Cette politique doit **se fonder sur un échange de droits et devoirs équitables** qui oblige l'Etat à considérer la personne sans emploi ou bénéficiant d'un revenu de remplacement, comme un partenaire d'un contrat équitable et symétrique. La dignité du demandeur d'emploi ne doit jamais être atteinte par des politiques de stigmatisation.

2. Les modules de formation prévus par l'accompagnement de personnes sans emploi, ne doivent pas augmenter les inégalités des plus précarisés face à un marché de l'éducation professionnelle discriminant, mais au contraire, **assurer à tout le monde une formation de bonne qualité et efficace**. Ils doivent être accessibles aux publics les plus précarisés par la structure particulière du marché du travail des grandes villes.

3. Les politiques d'activation actuellement pratiquées dans les grandes villes, ne font l'objet d'aucune évaluation qui prend en compte les problèmes réels des personnes vivant en pauvreté. **Une évaluation transparente et objective** doit être menée afin de mesurer les effets positifs et négatifs de cette politique. En particulier, il faut comprendre les effets néfastes des politiques d'activation sur les personnes vivant en pauvreté. Cette évaluation ne peut être menée uniquement par les services de l'Etat mais **doit impliquer sur un même pied d'égalité l'ensemble des partenaires et en particulier les bénéficiaires eux-mêmes**.

4. Dans un marché du travail urbain incapable d'assurer l'emploi des plus pauvres, il est inconcevable que des démarches d'activation se focalisent sur le seul but du retour au travail, un travail qui signifie rarement une amélioration structurelle de la carrière professionnelle de ces personnes. **Les politiques d'accompagnement doivent tenir compte des situations spécifiques sur le marché urbain de l'emploi** et ne doivent en aucun cas sanctionner une deuxième fois les personnes les plus vulnérables sur le marché de l'emploi : **parents isolés, populations migrantes, personnes âgées, personnes avec un niveau de formation bas**.

5. L'accompagnement des personnes sans emploi ne doit pas orienter celles-ci vers du travail mal rémunéré, à forte pénibilité, non déclaré ou inconciliable avec la vie familiale. De manière générale, dans les grandes villes, l'accompagnement ne doit pas influencer négativement la qualité de l'emploi et générer une nouvelle catégorie de travailleurs pauvres. **L'accompagnement doit produire de l'emploi durable et de qualité**.

6. Le **statut de cohabitant** est un élément d'une politique de discrimination des catégories sociales urbaines les plus vulnérables face au marché de l'emploi. Sa **suppression** constituerait un moyen de lutte efficace contre l'émergence de la pauvreté dans les grandes villes. Au même titre, **l'augmentation de tous les bas revenus**, constituerait le moyen le plus naturel et le plus évident pour lutter contre la pauvreté et de permettre une vie digne.

## 5 RÉFLEXION : L'ÉTAT SOCIAL ACTIF, UNE IDÉE-CLÉ DE LA POLITIQUE SOCIALE DE L'EUROPE?

*Ides Nicaise, HIVA / Dept. Ed. Sc. (KU Leuven)*

Ides Nicaise a été invité à partager sa réflexion avec nous et ainsi faire un apport au dossier. Voir également la présentation des diapositives, en annexe.

### DES THEORIES POLITIQUES SUCCESSIVES

Un approfondissement de la philosophie de l'état social actif peut éclaircir la manière dont la politique d'activation considère les chômeurs, les personnes en situation de pauvreté et l'emploi en général.

Après la deuxième Guerre Mondiale, nous avons connu un changement dans la réflexion au sujet de l'état social.

Après la guerre, la sécurité sociale devient un instrument de répartition, ensuite il y a l'aide sociale, et – partiellement – aussi les contributions. L'argent est redistribué afin de lutter contre la pauvreté.

Un autre état social apparaît à la surface à partir des années 80, l'emploi est l'instrument de répartition. Et finalement – à partir de 2000 – la connaissance et les compétences fonctionnent comme mécanismes de répartition. Toutefois, il faut placer un point d'interrogation derrière le dernier point, parce que ce changement n'est pas encore suffisamment intégré, et certainement pas en ce qui concerne la pauvreté.

Encore aujourd'hui, l'Union Européenne est d'avis que l'emploi est l'instrument pour réaliser l'inclusion sociale. L'emploi est le remède contre la pauvreté.

A l'heure actuelle, on parle toujours d'investir dans les personnes. Investir dans la connaissance et la formation est encore au stade de l'enfance.

### PARTIE 1 : UNE NOTION AVEC BEAUCOUP DE SIGNIFICATIONS

La manière dont l'ÉTAT SOCIAL ACTIF prend forme, montre que celui-ci se retourne contre les personnes en situation de pauvreté, pourtant il a pour but d'éradiquer la pauvreté. Ce concept d'état social actif est ambigu.

Nous pouvons distinguer 4 racines/idéologies qui convergent vers un état social actif.

#### **Racine 1: (social-démocratie): la nouvelle question sociale**

**Rosanvallon (1981)**

Au début des années 80, l'état social connaît une crise (le choc pétrolier) et n'arrive pas à endiguer la pauvreté. Le marché du travail est disloqué et la sécurité sociale est compromise. En effet, la sécurité sociale est basée sur des principes qui ne tiennent plus dans la réalité. Le premier principe avance que le risque de chômage est répandu par hasard sur la population. Le deuxième est le principe de réciprocité : vous avez droit aux allocations à condition que vous ayez contribué. La sécurité sociale n'est pas Saint-Nicolas, elle se base sur un intérêt réciproque, bien réfléchi.

Or, ce principe est compromis par la dislocation du marché du travail, le chômage se concentre dans certains groupes de la population, les jeunes, les peu qualifiés, les



allochtones, etc. Il n'est plus vrai que tout le monde peut être touché par le risque de chômage !

Les groupes mentionnés tombent, structurellement prisonniers et n'ont plus accès à la sécurité sociale. La sécurité sociale commence elle-même à exclure certains groupes.

Rosanvallon déclare que – au lieu de répartir l'argent – il faut répartir les chances au travail. Ce principe entraîne une politique active du marché du travail où tous les groupes y compris vulnérables peuvent contribuer à la sécurité sociale et peuvent ainsi acquérir des droits. Ce n'est pas seulement le revenu qui vous fait sortir de la pauvreté, mais aussi l'emploi, étant une participation à la société. Les personnes en situation de pauvreté le savent mieux que nous.

### **Racine 2 (néo-libéralisme): 'Making work pay'**

C'est une philosophie néolibérale déclarant que le travail doit payer. Ce principe est présent dans beaucoup de textes européens. Les gens n'ont plus envie de travailler, ils ont perdu la motivation à cause d'une sécurité sociale trop généreuse; la différence entre 'travailler' et 'ne pas travailler' est devenue trop petite. La vision sous-jacente est basée sur une vue humaine de dépendance. Les pauvres s'y installent, la sécurité sociale renforce cette situation et les maintient ainsi dans cette position. La solution pour lutter contre cette pauvreté est très paradoxale : d'un côté une vigilance pour que les allocations ne soient pas trop généreuses et de l'autre qu'elles augmentent moins que la prospérité générale.

Dans cette philosophie, les chômeurs sont de plus en plus sous pression parce qu'il y a davantage de conditions d'accès au droit à l'allocation de chômage. Il y a des contrôles, des sanctions, des contrats à signer,... Le gouvernement pense même limiter la durée de l'allocation dans le temps. Tout ceci a eu un impact au niveau fédéral et Européen. L'écart entre les allocations et les salaires a grandi et il est clair que les allocations sociales n'éradiquent pas la pauvreté.

L'approche de 'making work pay' a bien eu un effet positif médiocre sur l'emploi, il y a eu une certaine diminution du chômage, dû à la haute pression exercée sur les chômeurs. Mais le marché du travail est devenu un carrousel : un chômeur prend la place de l'autre, ils deviennent des concurrents.

Le piège à l'emploi est un problème relatif. Il concerne surtout certains groupes de la population :

- les parents seuls. Quand ils acceptent un emploi, ils doivent investir dans l'accueil des enfants,
- les chômeurs plus âgés, pour lesquels les allocations sont plus élevées
- les pré pensionnés
- les travailleurs à temps partiel
- les personnes invalides et bénéficiaires d'un revenu d'intégration : les allocations dépendent du revenu.

Pour ces sous-catégories il existe un 'piège' et une solution doit être trouvée. Mais pour le chômeur 'moyen' il n'y a pas de problème : il a toutes les raisons d'accepter un emploi parce travailler améliore sa situation.

Quoi qu'il en soit, le principe de Making Work Pay doit être relativisé. En effet, nous ne travaillons pas toujours pour de l'argent. Pensons à ceux qui font du bénévolat.

Modernisation ou minimalisme de la protection sociale ?

Dernièrement, la sécurité sociale devient de plus en plus parcimonieuse. Nous pouvons parler d'une dégradation de la protection sociale, cela est dû à plusieurs facteurs.

Concernant l'idéologie du 'Making work pay' : notre état social actif alloue des allocations plus basses, sanctionne plus,... et construit ainsi des obstacles à la lutte contre la pauvreté. Au niveau Européen, nous constatons que la concurrence entre les états-membres de l'Union Européenne creuse encore plus la sécurité sociale. Le marché libre prospère et on observe du dumping social dans tous les états-membres.

Nous constatons également des problèmes budgétaires dans les anciens états-membres (entre autres liés au vieillissement de la population) et dans les nouveaux états-membres (aussi liés au vieillissement de la population et à la croissance du chômage de longue durée et de la pauvreté).

Le graphique en pourcentages sur l'impact de la protection sociale sur l'abaissement de la pauvreté (voir présentation diapositives) montre que la sécurité sociale n'est pas capable d'attaquer la pauvreté. Nous constatons que, dans aucun pays de l'Union Européenne (même pas en Suède), la sécurité sociale arrive à sortir de la pauvreté 60% des personnes concernées. Un peu plus d'un tiers des pays n'atteignent même pas les 20%. La sécurité sociale ne réalise plus sa première fonction!

### **Racine 3 : L'approche conservatrice : la théorie de la sous-classe**

Cette théorie de la sous-classe est fortement présente aux Etats-Unis.

La sous-classe existait déjà au 19<sup>ème</sup> siècle, c'était la classe qui s'installait dans la dépendance et qui vivait des allocations. Le chômage et la pauvreté étaient des phénomènes culturels, transmis de génération en génération. Les gens vivaient de 'la répartition financière' (Lewis). Cette approche moralisante accentue fortement la responsabilité personnelle et est un point de vue très accusant.

En Europe, cette théorie gagne de plus en plus de terrain. En témoigne la terminologie suivante en euro jargon :

- activation : terme accentuant la dépendance, l'inactivité
- discours sur les droits et les obligations : l'accent est mis sur les obligations comme conditions pour obtenir des droits,
- des familles sans emploi : Notion où les familles s'installent dans la dépendance. Les enfants sont ainsi élevés dans cette dépendance.

### **Racine 4 : La politique active du marché du travail.**

Un paradoxe apparaît en Europe dans les années 1970-1980 : une forte inflation et du chômage. Intitulé 'stagflation' ; la croissance économique est insuffisante pour créer des emplois.

Une équipe d'économistes (vb Layard, Nickell & Jackman) lancèrent la théorie de la politique active du marché du travail. Si on veut simultanément maîtriser l'inflation et le chômage, il faut stimuler l'offre du marché du travail, notamment au travers du demandeur d'emploi. Les demandeurs d'emploi doivent être activés et mis en concurrence entre eux afin de remplir le plus rapidement les postes ouverts. Ceci entraîne également une maîtrise des salaires ; en effet, les chômeurs se battent pour un emploi.

## **L'ÉTAT SOCIAL ACTIF : POSITIF OU NÉGATIF POUR L'INCLUSION SOCIALE ?**

Quel est l'effet de ces idéologies sur la lutte contre la pauvreté ? Quel est l'impact sur notre actuelle politique d'activation ?

Selon la domination d'une idéologie, les effets sur la politique sont différents.

L'approche fondamentale pour attaquer la pauvreté se cache dans l'idéologie de Rosanvallon. Néanmoins, nous constatons que le poids des autres théories accroît au sein de la politique. Ceci a entraîné une augmentation de l'emploi (on n'a jamais connu tant de personnes au travail), mais – en même temps – nous constatons une pression descendante au niveau des salaires les plus bas et des allocations vers des salaires plus bas et des conditions de travail plus dures. Nous observons un affaiblissement de la protection sociale. L'état social actif est devenu un instrument qui crée plus d'emploi, mais qui crée aussi plus de pauvreté (au lieu de moins de pauvreté !).

Il existe peu d'études montrant une image totale. Il existe bien des études à propos de l'emploi, ainsi que des études au sujet des effets au niveau individuel. Mais des études concernant les effets au niveau macro ou des études au sujet de la précarité et la diminution de la pauvreté nous manquent.

Quelques graphiques :

- Le lien entre l'emploi et le risque de pauvreté. Si plus de mises à l'emploi entraînaient moins de pauvreté, nous devrions voir une ligne droite. Ce n'est pas le cas ; la réalité est beaucoup plus complexe.
- Les travailleurs pauvres. Ce graphique nous montre clairement le risque de glissement vers le bas.

Les effets au niveau macro de l'activation et de la protection sociale sur la pauvreté : l'étude de Nicaise & Groenez (2004)<sup>1</sup> dans 13 états-membres (1993-1997). Ici le lien a été mis entre les effets au niveau micro et les effets au niveau macro. On définit 'exclusion' comme un mouvement descendant, 'inclusion' comme un mouvement inverse: des personnes, étant dans une situation de pauvreté qui ont obtenu un emploi ou une allocation grâce à une certaine intervention.

Nous constatons des effets inattendus : deux grands effets au niveau macro.

Premièrement : **plus un pays dépense à la politique active du marché du travail, plus l'exclusion apparaît !**

Deuxièmement : **plus la sécurité sociale est généreuse, moins l'exclusion existe et plus l'inclusion se manifeste.** Aussi : la mobilité du chômage vers l'emploi est plus grande dans les pays où les allocations sont plus élevées! La sécurité sociale donne l'opportunité aux personnes de chercher du travail et d'investir dans des formations.

Ceci est en contradiction avec la théorie de 'making work pay' !

Rétroaction au témoignage de Mickael : plus l'allocation est élevée, plus la recherche d'emploi est facile (idem pour le fait de trouver du travail) !

## **PARTIE 2 : UNE AUTRE VUE DE L'ÉTAT SOCIAL ACTIF**

A la recherche d'une alternative:

Il faut considérer l'état social comme un état social d'investissement. Cet état doit investir dans les capacités/les capitaux des personnes. Nous distinguons quatre sortes de capacités:

<sup>1</sup> Nicaise, I., Groenez, S. (2004). Gaps, traps and springboards in the floor of social protection systems: a comparative study of 13 EU countries.

- la capacité humaine : investir dans la formation, la santé (physique + mentale), les connaissances professionnelles, l'état mental de défense, la liberté...
- le capital social : investir dans la force des familles, participation à la vie de quartier, l'appartenance à une association, l'accès aux services collectifs, p.ex. les jeunes constituent plus facilement une famille après avoir trouvé un emploi
- le capital culturel : investir dans des livres, participation aux événements culturels, théâtre, vacances,... Ce sont des moments agréables mais en même temps des moments enrichissants, ils permettent également d'être en contact avec la société, p.ex. les restaurants multiculturels
- le capital matériel : investir dans la sécurité sociale : revenu, logement, épargne / dettes  
P.ex. des allocations solides permettent aux parents de payer le téléphone / Internet / une voiture / des activités pendant les vacances pour les enfants  
=> ainsi les parents ont plus de temps pour chercher du travail.

Ce sont des rêves ? Non, mais nous avons besoin d'une nouvelle manière de penser au sujet d'un état social d'investissement. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (néolibéral) a déjà avoué avoir peut-être commis une faute. Ils ont également reconnu que des allocations solides faciliteraient peut-être le fait de trouver un emploi. Ils revoient leur théorie politique.

Il faut prendre en considération le rôle de l'état social d'investissement.

En effet, nous constatons qu'une solide protection sociale permet aux personnes en situation de pauvreté d'investir dans « elles-mêmes », que l'activation contribue à cette participation, renforce la connaissance professionnelle... Nous savons l'importance du libre choix dans ce processus.

Une autre vue de l'état social actif : est-ce réaliste ?

- On parle de plus en plus de 'flexicurity/flexisécurité'. La flexibilité n'est possible qu'avec une sécurité sociale bien solide ; des allocations solides font partie de la recette.
- Les pays ayant une sécurité sociale solide peuvent plus aisément faire face à la crise sociale et surmontent plus rapidement cette crise. Nous devons reconnaître le rôle de la protection sociale en tant que 'stabilisateur incorporé'.

### **De quels instruments disposons-nous au niveau Européen ?**

La recommandation relative à l'inclusion active (2008) comme levier => doit comporter 3 piliers:

- Revenu minimum garanti
- Des programmes de marché de l'emploi inclusif pour ceux qui peuvent travailler (accent sur un travail de qualité) + des activités alternatives pour ceux qui ne peuvent pas (encore) travailler.
- Accès aux services de qualité (enseignement et formation, logement, services de santé, etc.)

=> Nous avons besoin d'un plan d'exécution et d'un suivi (= une des priorités de la Présidence Belge)

## CONCLUSION

- L'état social actif et l'activation sont devenus des notions très ambiguës. L'état social actif contribue à l'emploi, mais également à la pauvreté!
- Les témoignages d'aujourd'hui doivent cheminer dans l'opinion publique. La théorie de 'making work pay' domine le domaine de la recherche scientifique, mais un changement positif se manifeste tout doucement. Nous devons convaincre l'opinion publique. Des témoignages et des études sur le vécu des personnes sont nécessaires afin de pouvoir mettre à nu les défauts du modèle.
- Il faut exécuter une étude sur l'impact social de l'actuelle politique d'activation. Une étude, pas seulement avec des chiffres, mais aussi avec des histoires réelles et des témoignages de citoyens de cet état social actif.
- La vision alternative doit être développée : l'état social d'investissement où les capitaux des personnes en situation de pauvreté sont renforcés.
- La recommandation sur l'Inclusion Sociale est importante au niveau Européen parce qu'elle peut être un levier pour une 'bonne activation'. Nous voulons une autre politique d'activation. Ce document a beaucoup de valeur parce qu'il ne défend pas le principe du « travail à tout prix », mais aussi un travail digne, des allocations dignes, un droit à l'accès des services de base!

## **PARTIE B : APRES-MIDI**

# **6 INTRODUCTION DU DEBAT AU SUJET DES RECOMMANDATIONS FEDERALES : LA CHASSE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI : OU ALLONS-NOUS ?**

*Mr Freddy BOUCHEZ, FGTB La Louvière et Coordinateur de CEPRé asbl*

### L'évolution vers une aide sociale sous conditions

A la naissance de l'état social en 2002, le droit à l'allocation de chômage est intégré dans un cadre d'activation.

L'organisation du CPAS change aussi. Une notion de 'contrat' est intégrée dans l'aide sociale, un contrat dans lequel les demandeurs s'engagent à réaliser des choses. On n'a pas de droit quand on ne signe pas le contrat. Egalement en 2002, la notion de 'revenu d'intégration' voit le jour. En échange de ce revenu, il y a l'obligation d'intégration; ceci peut se réaliser sous forme d'une formation ou d'une proposition de travail. Le droit à un revenu est alors lié à des conditions (pas de signature du contrat, pas de revenu).

Cette mesure est problématique pour les jeunes, ainsi que pour les personnes plus âgées. En effet, les contrats ont pour but de pousser les chômeurs au travail. Alors, ces groupes de la population ont souvent un contrat d'intégration socio-professionnelle, une forme d'emploi avec des conditions de travail précaires : courte durée, seulement pour activer le droit à l'allocation de chômage. Tel travail se situe dans des services publics, dans des asbl, mais aussi dans le secteur privé.

De cette manière, l'aide sociale est liée au marché du travail, qui subit une évolution négative : il n'y a pas assez d'emplois et l'emploi proposé est incertain (durée déterminée, à temps partiel, intérim). Ces contrats d'intégration ont pour premier but d'intégrer, mais en réalité ils obligent les demandeurs d'emploi à accepter un emploi incertain. Les grands bénéficiaires de ce système sont alors les services et les sociétés privées !

On lie également des conditions au revenu. Ces conditions ne les aident pas à sortir de la pauvreté, au contraire, les gens ont encore plus de problèmes.

En 2004, un changement est effectué à propos de l'allocation de chômage : à partir de ce moment il faut prouver sa recherche active à l'emploi. La preuve doit être fournie à l'ONEM. En plus, il y a des contrôles de disponibilité, exécutés par le FOREM, et demandés par l'ONEM.

En même temps, ils ont réglé la transmission des données du niveau fédéral aux bureaux régionaux de placement.

Ceci a entraîné une forte croissance des exclusions du droit à l'allocation de chômage en Wallonie.

Ces deux réformes sont présentées comme des dispositifs destinés à aider les chômeurs, ceci n'est pas vrai. Le FGTB l'a toujours accusé. Les grands bénéficiaires de ces contrôles sont les employeurs, de cette manière ils ont plus de personnes à leur disponibilité à accepter des conditions de travail précaires. Le système est alors un système de pression pour le demandeur d'emploi pour qu'il accepte plus rapidement un travail précaire et incertain.



C'est pourquoi que nous sommes fondamentalement contre les principes d'activation et le contrôle sur les allocations de chômage.

Une deuxième raison pour laquelle nous sommes contre les principes d'activation et le contrôle sur les allocations de chômage, est que l'application des principes de l'activation renforce la situation de pauvreté. Nous avons constaté que beaucoup de personnes ayant déjà des difficultés en avance, étaient exclues. Il s'agit de personnes ayant des problèmes de logement, ayant des dettes, étant analphabètes, des femmes isolées avec enfants à charge. Beaucoup parmi eux ne survivent pas les contrôles. Le fait d'être exclu de l'allocation de chômage rend encore plus pauvre.

Cette contestation des principes de l'activation nous a mené à des actions. **Nous avons mené des actions pour la suppression du contrôle de chômage, et pour un accompagnement de qualité, sans sanctions et sur base d'un libre choix du demandeur d'emploi.** Jusqu'à maintenant, ces actions sont restées sans suite. Aucun parti politique – sauf Ecolo – ne s'est exprimé au sujet de la suppression du contrôle de l'ONEM.

Des adaptations au niveau des contrôles ont été récemment exécutées. Ces adaptations ne sont pas favorables pour les demandeurs d'emploi et augmentent davantage la pression. Il y a, entre autres, la généralisation des contrats pour tous les demandeurs d'emploi. Ces contrats sont faits par les bureaux régionaux de placement. Un plan d'action obligatoire est annexé, ce plan est approuvé et contrôlé par l'ONEM. Le droit à l'allocation de chômage est supprimé en cas de non-exécution ou non signature de ce contrat et de ce plan. De cette manière nous obtenons un système de sécurité sociale qui est basé sur des services unilatéraux; les obligations doivent être exécutées.

Pour le demandeur d'emploi, le droit à la sécurité sociale est alors compromis. Les demandeurs d'emploi ne sont pourtant pas responsables pour l'actuelle situation économique. Il leur faudrait au moins le maintien de leur droit à l'allocation de chômage.

### Des alternatives

Propositions d'alternatives :

- un **bon accompagnement (coaching) sur base volontaire.**

- les contrôles et les évaluations ne sont pas équitables parce qu'il n'y a pas assez d'emplois pour tous les demandeurs d'emploi (1 offre pour 43 demandeurs d'emploi dans la région de La Louvière, p.ex.). **La création d'emplois doit être une priorité** et non l'augmentation des contrôles. Le chômage est un problème de société, donc une responsabilité collective; le chômeur n'est pas responsable de sa situation individuelle. Une alternative pour la création d'emplois est par exemple la diminution de la durée de travail.

Afin de financer cette création d'emplois, il faut revoir la répartition des richesses ; quelques possibilités : attaquer le fraude, l'impôt sur la fortune...

## 7 DEBAT 1

*Dirigé par Mr. Eddy Caekelbergh, RTBF*

F, de Zuidpoort (Association où les personnes en situation de pauvreté prennent la parole):

Quand on se rend au CPAS, il faut signer un contrat, la même chose au FOREM. Quand on est exclu, il faut de nouveau aller au CPAS pour signer un contrat ; mais quand on est exclu du CPAS, on n'a plus rien, on doit aller où alors?

Toon (Expert du vécu, Réseau Flamand des Associations où les personnes en pauvreté prennent la parole):

On parle toujours de l'accompagnement, de la formation, des obligations, de la pression sur les personnes ayant une allocation. Il s'agit toujours d'une histoire de 'devoir', au lieu de 'pouvoir' participer à la société. Comment participer sur base d'une équivalence et d'une réciprocité ? Comment voyons-nous la participation dans cette société, on dit que les témoignages sont indispensables, mais il faut voir le processus de croissance au niveau d'une vraie participation.

Mr. Turlouse, ONEM:

Est d'accord avec les propositions. Mais il se réfère à une étude de 2004 qui montre qu'il y avait plus d'exclusions dans le temps que maintenant. Où est le problème maintenant ? Le problème se situe dans le fait qu'aujourd'hui, beaucoup de gens sont peu qualifiés. Par contre, le droit à l'allocation de chômage en Belgique est illimité dans le temps, ce qui est unique en Europe. Parmi les chômeurs se trouvent aussi des ex-détenus et des personnes avec un casier judiciaire. Nous avons besoin de plus de soutien social pour exécuter notre mission d'accompagnement. L'encadrement par la société doit être renforcé.

Bruno Vinikas, Forum Bruxellois de lutte contre la pauvreté:

Il y a certains éléments qui ne sont pas tout à fait compris :

- le chômage résulte d'un manque d'emplois, tandis que la population active est augmentée.
- définition de 'chômeur' : Un travailleur qui a perdu son job, c.-à-d. quelqu'un qui a des compétences. Ou quelqu'un qui ne trouve pas de travail. Quel est le rôle de la formation? Dans une situation de manque d'emplois, les critères de sélection (trop vieux, pas de diplôme,...) jouent un rôle plus important que les compétences.
- en Belgique, il n'existe pas de statistiques concernant le degré de formation des travailleurs. Mais 'qualification' est bien plus que 'formation', il s'agit aussi d'expériences. Cette confusion entre qualification et formation a entraîné beaucoup de problèmes. Souvent on embauche sur base du diplôme, sans tenir compte de l'expérience. Et encore : des personnes étrangères qui ont fait des études dans leur pays d'origine, sont comptées comme non qualifiées dans nos statistiques parce que souvent les diplômes étrangers ne sont pas reconnus dans notre pays.

Un point de vue naïf pose que vous avez plus de chances de trouver du travail quand vous avez fait des études universitaires. On pourrait alors dire que tout le monde doit faire des études universitaires. Mais quand il n'y a pas assez d'emplois, on devient des concurrents. Il faut d'abord assurer suffisamment d'emplois, après il est utile de discuter les thèmes de formation et d'emploi.

Christine Mahy, BAPN,

Concernant les contrats : on a créé une situation oblique de méfiance et de fraude, comme si les demandeurs d'emploi ou les demandeurs d'un revenu d'intégration ne veulent pas être impliqués au développement de leur richesse. Les quatre capitaux, présentés par Ides Nicaise ne sont pas en équilibre dans notre société. Nous devons donner de la confiance aux personnes en situation de pauvreté pour qu'ils puissent agir d'une façon participative et collective.

F., de Zuidpoort :

Où est la logique dans notre actuelle politique d'activation?

"Je suis invalide, mais je veux travailler. Ceci est très compliqué, je dois demander l'autorisation au CPAS, au FOREM, à l'ONEM, aux médecins, ... et alors il y a le côté administratif. Où est la logique dans notre politique ?

On m'avait proposé de travailler comme article 60 au CPAS. J'avais 15 ans d'expérience dans cette branche de travail, mais ça ne comptait pas. Où est la logique ?"

S., de Zuidpoort :

Son expérience avec la loi relative aux contrats : "Je me rendais au FOREM pour des tickets de train. Après je recevais un tas d'offres d'emploi par mail. Il s'agissait d'offres d'emploi qui exigeaient des qualifications que je ne possédais pas. C'est bien que j'ai du travail maintenant (obtenu via un autre chemin), mais que serait-il passé si je ne réagissais pas aux offres. Aurais-je été exclu ?"

## 8 CONSIDERATIONS

*Mme. Karolien SCHEPENS, BAPN*

Deux piliers ont été mis en avant, ces piliers demandent un approfondissement au niveau des recommandations fédérales:

1. L'actuelle politique d'activation est basée sur des obligations, plus que sur une solidarité : les contrôles, les seuils financiers, les mauvaises offres d'emploi. Les demandeurs d'emploi doivent être considérés comme des partenaires entiers.

Comment réaliser cela? Nous avons entendu des choses positives aujourd'hui :

- Tâche importante est d'établir une relation de confiance. Nous devons reconnaître l'importance des associations, même si cette tâche est – en premier lieu – une tâche du CPAS et du FOREM. Mais les associations peuvent offrir un contexte positif.
- Nous devons prendre soin d'un rythme adapté et un équilibre au niveau de la situation familiale. C'est une tâche pour les accompagnateurs.
- L'activation doit se faire sur une base volontaire. En effet, il s'agit de 'ne pas pouvoir' et non de 'ne pas vouloir'.

2. La société de la connaissance provoque un grand écart entre les personnes formées et les personnes non-formées. Ce fait se reflète dans un écart au niveau des emplois.

Les formations doivent être plus accessibles. Il faut des alternatives qui prennent en compte les expériences des personnes et leurs – certes 'autres' - connaissances , pas seulement les connaissances acquises par les études (diplômes), mais aussi les connaissances acquises à travers d'autres formes de capitaux (capital humain, capital social, capital culturel, capital matériel).

## 9 INTRODUCTION DU DEBAT AU SUJET DE LA RECOMMANDATION EUROPÉENNE: BESOIN D'UN CADRE EUROPÉEN

*Mme. Amana FERRO, EAPN (European Anti-Poverty Network)*

### EAPN et l'emploi

Depuis 1990, le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN) est un réseau indépendant d'associations et de groupes engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au sein des Etats-membres de l'Union européenne. L'objectif premier est de mettre à l'agenda politique de l'Union Européenne la pauvreté et l'exclusion sociale, et de mesurer l'efficacité de ces actions sur le terrain.

La vision de EAPN au sujet de l'emploi est que l'emploi n'est pas la solution pour sortir de la pauvreté, seulement un emploi de qualité peut réaliser ceci : un emploi avec un salaire digne, un travail durable et des conditions de travail durables, avec la possibilité de développer la carrière et la formation, un emploi qui vise un équilibre entre la vie du travail et la vie privée, un travail qui procure de la satisfaction,...

Alors, il ne s'agit pas seulement d'une activation !

Nous constatons également que la politique d'activation provoque une croissance du nombre de travailleurs pauvres.

### L'emploi et l'Europe

Selon le principe de subsidiarité, les états-membres sont eux-mêmes compétents pour la conception, l'organisation et le financement de la politique sociale et de la politique d'emploi. L'Union Européenne n'a PAS la compétence d'intervenir à ce niveau.

L'aspect social et financier de la politique d'emploi se trouve au niveau national.

Néanmoins, il y a une dimension financière et économique qui est liée à l'emploi, donc ce sujet est aussi important au niveau Européen. Là, ils ont compris qu'une coordination s'impose. A cette fin, la MOC (Méthode ouverte de Coordination) est créée. La MOC assure la concertation entre les différents états-membres, mais n'est pas justiciable et est sur base volontaire, ce qu'on appelle un 'soft law'. C'est un échange de bonnes pratiques et une concertation afin de faire converger les politiques des différents états-membres.

Les 'Soft Law' sont plus ou moins contraignants pour les états-membres, mais aucune sanction juridique n'y est liée. Il n'y a pas de règlements, pas de décisions. Il s'agit seulement d'une collaboration et de recommandations.

L'Union Européenne a adopté une stratégie concernant l'emploi. La seule perspective positive par rapport à la lutte contre la pauvreté, y intégrée aujourd'hui, est la recommandation concernant l'Inclusion Sociale de l'Union Européenne :

Dans le traité d'Amsterdam (1997), la collaboration est devenue une priorité. La politique d'emploi des états-membres est alors lancée sous forme de la *Stratégie Européenne d'Emploi (SEE)* : Il s'agit de directives à propos de l'emploi avec des priorités communes (qu'est-ce que nous voulons faire, quels sont les objectifs). Ensuite, chaque état-membre doit développer un plan d'action national (PAN) (comment les exécuter dans notre pays). Ces PAN sont discutés au sein de la Commission Européenne qui rédige un rapport commun.

De là suivent les recommandations du Conseil, c'est-à-dire les propositions de la Commission, qui ont été approuvées.

En 2000, la stratégie Européenne sur l'Emploi a été intégrée dans la *Stratégie de Lisbonne*. Or, les directives relatives à l'emploi sont intégrées dans les directives macro-économiques et micro-économiques. Ceci signifiait que l'aspect social n'était plus à l'ordre du jour.

Le *rapport Kok* (2005) provoquait une évolution de la stratégie de Lisbonne : la stratégie mettait la priorité sur les aspects économiques, notamment la croissance et l'emploi. Plus de place pour les aspects sociaux.

En 2010 la stratégie EU 2020 a été lancée, avec un objectif quantitatif, notamment une mise à l'emploi de 70% des chômeurs. Un objectif qualitatif n'est pas indiqué. On ne précise pas la façon d'activation,...

Le cinquième objectif de la stratégie 2020 est la lutte contre la pauvreté. On se demande si tous les objectifs ont la même priorité. Si non, le cinquième risque d'avoir moins d'importance. A l'heure actuelle, aucun plan d'exécution a été développé à propos de cet objectif de pauvreté.

Maintenant la SEE est intégrée dans la directive économique. Dans le temps, il y avait 24 directives à propos de l'emploi et l'aspect social était présent. Aujourd'hui aucun rapport n'existe avec des aspects sociaux, toutes les responsabilités reposent sur l'individu. Rien n'est indiqué concernant la création d'emploi ou concernant la crise actuelle et sa signification. Rien n'est intégré concernant la qualité de l'emploi, la vulnérabilité des personnes, etc.

La seule mesure de lutte contre la pauvreté est l'emploi. L'écartement de l'aspect social dans cette mesure est problématique.

#### Les actions d'EAPN par rapport à l'emploi?

EAPN ne peut faire que du lobby, ce qui n'est pas facile parce que souvent il est renvoyé aux pouvoirs nationaux. Les ONG ne participent pas aux négociations Européennes ; seulement les employeurs y sont présents.

EAPN a créé un groupe de travail, composé de responsables des états-membres. Les syndicats, ainsi que les employeurs sont toujours impliqués dans la discussion. EAPN a fait des propositions à la Commission. EAPN discutent également des différents plans d'action des états-membres.

EAPN a ouvert le débat à propos de la définition d'un emploi de qualité dans un contexte de crise économique, sociale et financière.

Pour l'instant EAPN est en train de faire une vidéo concernant une 'bonne activation'. Participent entre autres : la Belgique, La Grande-Bretagne et la Hongrie.

La Stratégie de l'Inclusion Sociale' est un élément qui donne de l'espoir.

Comment pouvons-nous assurer la participation des personnes qui sont les plus éloignées du marché du travail :

- 1) un revenu minimum adéquat, au-dessus du seuil de pauvreté
- 2) la lutte contre la discrimination pour qu'ils puissent participer au marché du travail. Donc, un marché du travail qui aide à l'inclusion
- 3) accès aux services de qualité.

Cette initiative est approuvée par le Parlement Européen, mais la plupart des états-membres ne l'ont pas intégrée. On continue à appliquer le système d'activation. Nous voulons une nouvelle approche, notamment une adaptation de l'accompagnement à l'individu, un accompagnement sur mesure, l'emploi doit s'adapter aux personnes. Nous ambitionnons une bonne inclusion et un emploi assurant la dignité des personnes.

## 10 DEBAT 2

*Dirigé par Mr. Eddy Caekelbergh, RTBF*

Denis Debonnet, Collectif Solidarité Contre l'Exclusion (CSCE)

Aujourd'hui il y a de plus en plus des travailleurs pauvres. Finalement, ces gens sont mieux au CPAS. A quoi sert l'activation ? Ce sont les personnes qualifiées qui participent aux formations, celles qui sont les plus éloignées du marché du travail ne comptent guère. Aussi les instructeurs des formations sentent de plus en plus qu'ils sont poussés dans le rôle de contrôleur.

**ARRETE LA CHASSE AUX CHOMEURS. ARRETE L'ACTIVATION.**

L'activation n'est pas un accompagnement, mais un mécanisme d'exclusion et un moyen de pression.

Les CPAS ont le même avis. En effet, 10% des chômeurs sont exclus du CPAS.

Eric Buysens, FGTB:

Un travail de qualité n'est pas seulement un travail adéquat. Ce n'est pas seulement un emploi que le chômeur est obligé d'accepter. La politique cache la dégradation de la qualité de l'emploi. Les gens travaillent, mais ils vivent quand même dans la précarité.

Ceci est une tâche importante pour les syndicats.

Aussi tous les forums organisés doivent porter une attention aux travailleurs pauvres et vulnérables.

Carmen Flores, FOREM, Accompagnatrice de trajet, Anvers:

En tant qu'accompagnatrice de trajet, nous partons d'une approche globale et prenons en compte tous les aspects. Ensemble avec les personnes en situation de pauvreté nous pensons à long terme, et discutons de ce qui est réalisable. Sur base de ceci, un contrat est signé.

Chercheur CUL :

Il faut créer plus d'emplois durables.

Il est positif qu'on crée des emplois dans le secteur des services et aux associations, parce qu'ici les compétences des personnes sont reconnues, on ne regarde pas seulement le degré de formation.

A l'heure actuelle, nous vivons dans un contexte d'une économie globalisée. Afin de créer des emplois, nous devons examiner comment organiser l'économie.

## 11 CONSIDERATIONS

*Mme. Christine MAHY, Présidente BAPN*



A la fois les témoignages des personnes en situation de pauvreté, les apports des orateurs et les interventions des participants, ont mené à un enrichissement du matériel afin d'affiner les recommandations.

Aujourd'hui nous avons entendu qu'il faut faire attention à la terminologie, par exemple le terme 'activation'. En affinant les recommandations, il ne faut pas seulement travailler sur le contenu, mais aussi au niveau de la forme et des termes.

La présence des différents acteurs dans la salle est importante. On a besoin de tous les acteurs pour mieux obtenir une image globale. Bien évidemment, les personnes en situation de pauvreté jouent le rôle le plus crucial dans ce processus.

## **12 MOT DE CLOTURE : LE SECRETAIRE D'ETAT A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE PHILIPPE COURARD**

Le Secrétaire d'Etat à la Lutte contre la Pauvreté clôture cette journée. Il présentera ces informations lors de la 9ième Table Ronde Européenne 'Pauvreté et Exclusion Sociale' en octobre. Il lance un appel pour le 17 octobre, la Journée Mondiale du Refus de la Misère.

## **13 MOT DE CLOTURE**

*Mme. Christine MAHY, présidente BAPN*

Mot de clôture et merci à chacun.

---

## 14 ANNEXE 1 : LE CONTEXTE DES GRANDES VILLES

---

### LA PROBLÉMATIQUE EMPLOI, NON-EMPLOI DANS LES GRANDES VILLES

---

#### ***Le paradoxe urbain***

Les grandes villes européennes connaissent ce que l'on appelle le « paradoxe urbain ». Elles constituent l'acteur principal des croissances économiques européennes et nationales mais elles ne parviennent pas à traduire cette croissance en une réduction de la fracture sociale. En particulier, en dépit d'une forte augmentation des emplois urbains disponibles, une partie importante de la population des grandes villes est exclue du marché de l'emploi.

Le cas de la Région de Bruxelles-Capitale est exemplaire pour les grandes villes Belges. Au courant de la dernière décennie<sup>2</sup> Bruxelles a connu un fort développement économique. Cependant, peu d'effets de ces performances économiques ont été enregistrés en termes de résorption du chômage de sa population résidente<sup>3</sup>. Par exemple, on constate que la Région de Bruxelles-Capitale est l'une des régions d'Europe avec le taux de PIB par habitant parmi les plus élevés d'Europe (17,1 %), alors que le taux de chômage de ses résidents est également parmi les plus importants (19,0)<sup>4</sup>.

Des facteurs d'ordre démographiques diminuent les effets bénéfiques de la croissance. L'impact de la navette entrante et de l'exode urbain contribuent en particulier à freiner le développement d'un marché de l'emploi qui serait à la portée d'une bonne partie de la population résidente.<sup>5</sup>

#### ***La politique d'activation***

Dans les grandes villes, le rapport à l'emploi des personnes vivant en pauvreté est source d'inégalité, de discrimination et de stigmatisation. Au lieu de freiner ce processus, les mises en œuvre des politiques actuelles d'accompagnement des chômeurs risquent de le renforcer et accentuent la vulnérabilité des personnes déjà précarisées par un marché de l'emploi inégalitaire.

En fonction de leurs modalités d'application<sup>6</sup>, les politiques d'accompagnement des personnes sans emploi peuvent générer le renforcement des mécanismes d'exclusion sociale qu'elles visent théoriquement à réduire. Sans entrer dans la discussion des fondements théoriques et politiques des différentes réformes intervenues au niveau des systèmes de

---

<sup>2</sup> De 1996 à 2007, la croissance de la Région Bruxelles-Capitale a connu un taux de 2,8%. Ce taux est respectivement de 2,1% en Flandre et de 1,9% en Wallonie. Sources : *Conseil central de l'économie*, 2008.

<sup>3</sup> En particulier au niveau des quartiers centraux et de cette partie de la ville surnommée « le croissant pauvre ». Sources : Observatoire bruxellois du social et de la santé, 2008.

<sup>4</sup> Taux de chômage administratif 2009. Ce taux est de 10,4% pour l'ensemble de la Belgique, de 26,7 à Charleroi, de 26,9 % à Liège, de 12,2 % à Anvers et de 10,2 % à Gand. Sources : *Observatoire bruxellois de l'emploi - Actiris*, 2009.

<sup>5</sup> Les postes de travaux disponibles en Région de Bruxelles -Capitales étaient 602'000 en 1989 et 680'000 en 2007 (+ 12%). Ceux-ci étaient occupés par 321'000 non bruxellois en 1989 et 359'000 non bruxellois en 2007 (+11,7%). Ceci signifie qu'en 2007, 52% des emplois bruxellois étaient occupés par des personnes non résidentes dans la zone urbaine. Au contraire 84% de la population active de Bruxelles travail en région bruxelloise. Sources : *Observatoire bruxellois de l'emploi - Actiris*, 2009.

<sup>6</sup> Sur l'évaluation des impacts, pour la Belgique cf. DUMONT, Daniel, Pour ou contre l'activation des chômeurs ? Une analyse critique au débat, à paraître dans *Revue de droit social/Tijdschrift voor sociaal recht*.

sécurité sociale européens et belge<sup>7</sup>, on peut affirmer que dans les contextes urbains belges, leurs mises en œuvre ont générés des effets néfastes sur les populations pauvres.

Selon les différentes observations statistiques<sup>8</sup>, dans les grandes villes<sup>9</sup>, les procédures administratives relatives aux politiques d'activation sanctionnent proportionnellement de manière plus importante, les personnes moins bien formées, les cohabitants avec charge de famille, les isolés et les jeunes. Pour l'ensemble de la Belgique, la majorité des sanctionnés sont des jeunes ayant quitté l'école (63%). Les études montrent qu'en général, les jeunes présentent le plus grand risque de sanctions. Au même titre, entre 60% et 90% des sanctionnés qui passent du système d'allocation chômage à celui d'assistance sociale possèdent au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur.<sup>10</sup>

## INDICATEURS DE LA VULNERABILITE DE LA POPULATION URBAINE

Certaines catégories de la population urbaine sont beaucoup plus vulnérables vis-à-vis des risques liés au chômage et sont donc plus exposées à des phénomènes d'exclusion. Selon les observateurs, il s'agit des personnes peu qualifiées, des demandeurs d'emploi de nationalité étrangère ainsi que des populations jeunes. Nous observons également que les résidents de certains quartiers urbains sont plus vulnérables quant au chômage que les résidents d'autres quartiers.

### **Personnes peu qualifiées ou débit non-qualifié**

En ce qui concerne le niveau de formation, le déclin des activités industrielles dans les zones urbaines européennes et le développement des modèles économiques fortement orientés vers les services, ont eu des effets importants en matière d'exigences au niveau des qualifications et de la formation. Toujours à titre d'exemple, plus de la moitié des emplois à Bruxelles sont occupés par des personnes ayant un diplôme d'études supérieures ou universitaires (53%).<sup>11</sup> De plus ce taux est en forte augmentation depuis deux décennies.<sup>12</sup> Cette forte spécialisation des travailleurs urbains se traduit par une forte proportion de chômeurs dans les catégories de la population ayant un bas niveau de formation. Les taux de chômage des personnes faiblement qualifiées sont de 29,8% à Bruxelles et de 37% à Berlin, alors que le taux national belge pour la même population n'est que de 12,9% et de 10,6% pour l'Union européenne.<sup>13</sup>

Le faible niveau de bilinguisme consiste également un facteur d'exclusion à Bruxelles.

<sup>7</sup> Pour une discussion sur les fondements principaux des réformes cf. DUMONT, Daniel, *Activation rime-t-elle nécessairement avec stigmatisation ? Une mise en perspective critique du procès de l'Etat social actif*, Droit et Société, à paraître. Ainsi que DUMONT, Daniel, Les traductions de l'« activation ». La douce européanisation des systèmes nationaux de protection sociale, R :I :E :J :, 2009.63.

<sup>8</sup> ENGLERT, Marion, *Plan d'activation des chômeurs : inefficace pour réduire le chômage et vecteur de pauvreté*, sl, sn, 2010.

<sup>9</sup> Données pour Bruxelles de ENGLERT, Marion, *ibid.* L'auteur reprend aussi les travaux de Heylen et al., *Flux potentiels des sanctionnés vers les CPAS : le plan d'activation du comportement de recherche*, Bruxelles, SPP Intégration sociale, 2009.

<sup>10</sup> Les chiffres varient en fonction des CPAS. Source : idem.

<sup>11</sup> A titre d'exemple, ce taux est de 38% pour la Belgique et de 26% pour l'Union européenne. Il s'agit d'un phénomène que l'on retrouve dans toutes les grandes villes à vocation internationale. Ainsi, le taux de travailleurs avec un fort niveau d'étude est de 55,5% pour Londres, 43,0% pour Paris et 42% pour Berlin. Sources : *Observatoire bruxellois de l'emploi – Actiris*, 2009.

<sup>12</sup> Augmentation de 62% des travailleurs avec un fort niveau d'étude en région bruxelloise entre 1989 et 2007. En d'autres termes, 360'000 travailleurs bruxellois avait un niveau de qualification supérieur en 2007 alors qu'ils n'étaient que 222'000 en 1989. Sources : *idem*.

<sup>13</sup> Taux de chômage calculé selon la définition du BIT, le taux de chômage administratif étant généralement en Belgique plus élevé que le taux BIT. Source : *Observatoire social européen*, 2009.

### ***Demandeurs d'emploi d'origine étrangère***

A Bruxelles le taux d'emploi des nouveaux immigrés non-Européens est de 37%, alors qu'il est de 65% pour les Européens.

Les phénomènes de discrimination à l'embauche sont importants et liés à l'origine ethnique. Ces discriminations sont plus présentes dans les grandes villes dans la mesure où leur structure démographique est par définition multiculturelle.<sup>14</sup>

### ***Population jeune***

L'augmentation de la population des grandes villes s'accompagne d'une forte augmentation des résidents urbains d'âge actif et jeunes (moins de 25 ans)<sup>15</sup>.

Cette population est plus durement frappée par le chômage. En Europe, le taux de chômage des jeunes est de 15,6%, il atteint les 18,8 % en Belgique, alors qu'il dépasse les trente pourcent en Région bruxelloise (34%)<sup>16</sup>. La forte proportion de jeunes sans emploi s'explique par des facteurs liés à la formation. A Bruxelles, la dualisation du système scolaire, ainsi que le fort taux d'échec scolaires et de décrochages scolaires doivent être obligatoirement mis en relation avec la forte exclusion du marché du travail des populations urbaines les plus jeunes.

### ***Habitants de certains quartiers***

Habiter dans un quartier socio-économiquement défavorisé est un autre indicateur d'exclusion.

Du point de vue démographique, on observe une forte concentration de jeunes chômeurs dans les quartiers les plus pauvres et avec une forte densité de population d'origine étrangère.

<sup>14</sup> Source : *Observatoire bruxellois de l'emploi – Actiris*, 2009.

<sup>15</sup> De manière générale, la population d'âge actif augmente dans les grandes villes. A Bruxelles, elle a augmenté de 13,7 entre 1997 et 2008, alors que ce taux n'est que de 3,7 en Flandre et de 5,2% en Wallonie. Source : SPF Economie – DGSIE (Service démographie).

<sup>16</sup> Jeunes de moins de 25 ans. Source : *Observatoire bruxellois de l'emploi – Actiris*, 2009.

## 15 ANNEXE 2 : RECOMMANDATIONS EMPLOI, NON-EMPLOI ET PAUVRETÉ DANS LES GRANDES VILLES

Ces recommandations sont le résultat – premièrement - d'un processus de travail des personnes en situation de pauvreté, habitant les grandes villes, et - deuxièmement – d'une évaluation de leur travail par des acteurs pertinents du terrain lors de la Table Ronde le 10 septembre 2010 'Emploi, non-emploi et pauvreté dans les grandes villes'.

### 1. Emploi

#### **Recommandation 1: Il faut plus d'emplois de qualité, plus d'emplois dignes et durables, aussi pour les personnes peu qualifiées.**

Les grandes villes connaissent ce que l'on appelle le « paradoxe urbain » : beaucoup d'emplois sont disponibles, mais hors d'atteinte pour les personnes peu qualifiées. Dans les villes il y a plus d'emplois, mais aussi plus de pauvreté. La politique d'emploi dans les grandes villes doit payer une attention particulière à la création d'emploi durable et de qualité pour des personnes peu qualifiées.

### 2. Formation

#### **Recommandation 2: Le système scolaire doit aboutir à des diplômés ayant une formation suffisante.**

Le système scolaire doit endiguer le taux élevé d'échecs scolaires et de décrochages scolaires, par moyen d'une adaptation profonde du système. L'école doit former les jeunes pour qu'ils aient assez de possibilités à trouver et à garder un emploi de qualité. Les jeunes sortants de l'école, étant non-qualifiés, sont extrêmement nombreux dans les grandes villes ; des actions sont ainsi nécessaires.

#### **Recommandation 3 : Les formations doivent être plus accessibles. En outre, elles doivent reconnaître d'autres compétences acquises ailleurs.**

La société de connaissance cause un grand écart entre les personnes qualifiées et les personnes non-qualifiées. Ceci se reflète dans un écart au niveau du marché du travail. Il faut assurer une formation de qualité à tout le monde, aussi aux personnes les plus éloignées du marché du travail. Dans ce but, il faut également considérer les compétences et les connaissances acquises à travers d'autres formes de capitaux (capital humain, capital social, capital culturel, capital matériel).

### 3. Accompagnement vers un emploi

#### **Recommandation 4: Un accompagnement de qualité (*coaching*) vers un emploi est nécessaire. A travers cet accompagnement, le demandeur d'emploi doit être considéré comme un partenaire égal.**

Cet accompagnement doit tenir compte du rythme individuel et de l'équilibre entre le travail et la vie familiale du demandeur d'emploi (un accompagnement sur mesure). Surtout dans les grandes villes, une attention spécifique doit être accordée au groupe cible des personnes les plus vulnérables. Pensons aux parents isolés, aux migrants, aux personnes âgées et aux personnes peu qualifiées.

La formation doit se dérouler sur base volontaire du demandeur d'emploi. En effet, il s'agit de « ne pas pouvoir » et non « ne pas vouloir ». Une approche de sanctions et de contrôle renforce l'inégalité entre l'accompagnateur et le demandeur d'emploi, et mène à un résultat inverse. Il faut également lutter contre la discrimination au niveau du marché du travail, y compris l'accessibilité à ce marché.

**Recommandation 5 : L'accès aux services de qualité, ainsi que l'accès aux droits sociaux doivent être assurés et jouent un rôle important dans la recherche et la préservation d'un emploi.**

Il faut avoir de l'attention pour les conditions en marge, qui doivent être accomplies pour pouvoir travailler. Un demandeur d'emploi, étant aux prises d'autres problèmes, doit être aidé aussi à ces niveaux. Pendant une formation, il faut considérer une personne dans la totalité afin qu'elle puisse se diriger vers le marché du travail d'une façon aisée.

Les problématiques du logement, de l'accès aux services et du coût de la vie sont encore davantage présentes dans les grandes villes. Aussi le nombre de « travailleurs pauvres » augmente dans les grandes villes. Alors – surtout dans les grandes villes – une meilleure accessibilité et une meilleure collaboration avec les services de base s'imposent, ainsi qu'une garantie des droits sociaux à tout le monde.

Il faut également examiner le statut de cohabitant dans le cadre d'une politique anti-discriminative vis-à-vis des personnes socialement les plus vulnérables, ainsi que dans le cadre de la lutte contre la problématique du logement. Si plus de personnes pouvaient partager un logement, les coûts diminueraient automatiquement. Ainsi, il y aurait plus d'argent pour les autres besoins de base. Il faut continuer à examiner dans quels domaines nous pouvons simplifier la vie des personnes en situation de pauvreté (quels facteurs de stress nous pouvons éliminer), afin que la démarche à un emploi devienne plus facile.

#### 4. Evaluation de la politique d'activation

**Recommandation 6 : Il faut faire une étude d'impact social de l'actuelle politique d'activation.**

Cette étude – évaluation – de l'actuelle politique d'activation ne doit pas se faire uniquement sur base des chiffres, mais également sur base des histoires réelles révélant les expériences des citoyens de cet Etat social actif. L'entité des partenaires et surtout les personnes en situation de pauvreté doivent y être impliquées.

#### 5. Emploi dans un contexte plus large

**Recommandation 7 : Les bas revenus doivent être augmentés jusqu'au seuil européen de pauvreté (899€ pour une personne isolée). Ceci est une condition indispensable pour arriver à un emploi et une formation.**

Une étude montre que disposer d'un revenu suffisant élimine le stress de survie ; les personnes se sentent ainsi plus libérées pour s'investir et s'orienter vers un emploi ou une formation (voir l'étude de Groenez & Nicaise, 2004).



---

**Recommandation 8: Il faut revoir l'actuelle politique d'activation parce que cette politique crée plus d'emplois mais en même temps plus de pauvreté. Plutôt que de partir d'une poussée vers une croissance (des intérêts économiques), la politique d'activation doit être guidée par une volonté d'investir dans la personne même et ses compétences (une activation « plus sociale et plus humaine »).**

Nous avons besoin d'une révision de l'actuelle politique d'activation. Ceci ne signifie pas que nous nous opposons à l'activation, mais que l'activation des personnes vers un emploi doit se réaliser d'une façon plus humaine. En collaboration avec les divers acteurs, nous devons développer une vision comprenant l'emploi digne, les allocations dignes et l'accès aux services de base et à une société sociale. Les personnes en situation de pauvreté jouent le rôle principal dans ce processus vers une nouvelle vision et une nouvelle approche.